

Profilage criminel

Le **profilage criminel**, fondé sur l'analyse comportementale, est une méthode permettant à des enquêteurs de déterminer le profil psychologique d'un criminel.

Un « profileur » est une personne chargée de réaliser une ébauche du type de portrait psychologique d'une personne recherchée. Les termes « profiler » et « profilage » ne se réfèrent néanmoins à aucune réalité de profession et/ou d'analyse psychologique et/ou policière, mais a été inventé de toutes pièces et introduit par la télévision. Bien que ces termes tendent de ce fait plutôt à s'étendre, on parlera majoritairement en milieu concerné d'« analyste comportemental », de psycho(logue)-criminologue. Les intéressés préfèrent même parfois se présenter simplement comme gendarme, en France, ou agent du FBI, aux États-Unis².

Lesdits « profileurs » sont essentiellement formés dans les pays anglo-saxons où ils sont titulaires du titre de psychologue ainsi que d'une maîtrise parfaite du droit criminel (souvent agrémentée de connaissances universitaires en victimologie et/ou en criminologie). Il est le plus souvent obligatoire d'être membre de la police ou de l'armée pour être requis en plus pour ses qualités en criminologie.



Le docteur Thomas Bond connu pour être le premier profileur dans l'histoire¹.

Sommaire

Description

Aspect juridique

En France

Croyances populaires

Dans la fiction

Cinéma

Télévision

Jeu vidéo

Notes et références

Annexes

Bibliographie

Articles connexes

Liens externes

Description

Le *profilage criminel* est une méthode permettant à des enquêteurs spécialistes de la psychologie de déterminer le profil psychologique d'un individu *a posteriori* (c'est-à-dire après que des faits ont été commis). Il peut s'agir d'un criminel ou d'une victime (fugé, accidenté, etc.).

En criminologie moderne, on considère en général qu'elle est la troisième étape des investigations policières : la première étant l'analyse d'indices, voie ouverte par Scotland Yard au XIX^e siècle, et la seconde l'étude du crime en lui-même. La troisième étape, souvent optionnelle consistant à analyser la psyché de l'individu recherché.

On distingue souvent le profilage criminel de l'analyse criminelle : le premier consiste à déterminer un profil psychologique d'après les éléments en évidence dans les délits commis, et est généralement pratiqué par des psychologues ou des psychiatres, qui font donc ici fonction de « profileurs ». L'analyse criminelle, elle, est une utilisation de l'outil informatique pour aider les enquêteurs (rapprochement de données de fichiers judiciaires, cartographies, etc.).

Le *profilage criminel*, tel qu'on l'utilise actuellement dans les services de police, est né aux États-Unis, où il fut consacré dans les années 1950 : le psychiatre James A. Brussel fut sollicité par les services de police pour les aider à résoudre une série d'attentats à la bombe qui frappèrent notamment les salles de cinéma de New York entre 1940 et 1956. C'est la précision du profil qu'il établit qui permit d'arrêter le criminel.

Aspect juridique

Depuis une dizaine d'années, aux États-Unis comme en France, se pose la question de la sécurité juridique de cette pratique. En effet, il n'existe pas de définition rigoureuse du *profilage criminel* et de ceux qui le pratiquent, ce qui peut conduire à des débordements (utilisation de l'hypnose, incertitude sur les compétences du profileur, etc.).

En France

Dominique Perben a constitué en 2003 un groupe de travail chargé d'étudier ce problème, et qui a notamment conclu à la nécessité de faire des profileurs des officiers de police judiciaire.

Au sein de la Gendarmerie nationale a été créé en 2001 une unité spécialisée, le Groupe d'analyse comportementale (GAC), rebaptisé en 2006 Département des Sciences du comportement (DSC), anciennement basé à Rosny-sous-Bois³, et depuis au pôle judiciaire de la Gendarmerie Nationale, à Cergy-Pontoise. Le service regroupe quatre analystes (qui enquêtent sous l'angle comportemental) et trois référents judiciaires (qui constituent les dossiers exploitables par les analystes). Le DSC travaille sur une cinquantaine d'affaires par an au titre de trois activités : établissement de profil d'auteur de crime inconnu, assistance à conduite d'audition en garde à vue, analyse comparative de crimes pour rechercher une éventuelle sérialité⁴. Le DSC utilise notamment le logiciel SALVAC, développé au Canada.

- Le profil d'auteur dresse le portrait socio-psychopathologique de l'auteur des faits afin d'aider à son identification. Il décrit les traits de personnalités de la personne potentiellement capable de commettre le crime ainsi que les éléments relatifs à son mode de vie comme à son comportement.
- La stratégie de garde à vue consiste pour les professionnels du DSC à accompagner les enquêteurs ayant à mener, sous le régime d'une garde à vue, une audition d'un suspect présentant une personnalité complexe ou lorsque les faits eux-mêmes sont de nature particulière.
- L'analyse comparative de cas consiste pour le DSC à étudier si un auteur interpellé a pu

commettre d'autres crimes ou si plusieurs affaires non résolues présentant des caractéristiques similaires pourraient être l'œuvre d'un même agresseur⁵.

Croyances populaires

La croyance populaire véhicule l'idée selon laquelle les enquêteurs font généralement appel aux profilers pour résoudre des crimes non élucidés, que les méthodes classiques d'investigation ne suffisent pas à éclairer. Cette vision amène le grand public à penser que les profilers se consacrent exclusivement à des meurtres en série.

Une deuxième croyance spéculative tend vers l'idée que les profilers peuvent arrêter des assassins par le simple fait d'étudier l'appartement d'une victime ou son mode de vie. Cette théorie (très relayée par la télévision) n'a jamais été une pratique d'intervention utilisée ^[réf. nécessaire].

Dans la fiction

Le métier de profiler a fait l'objet de plusieurs films ou séries, centrés autour du personnage du profiler. Toutefois, les films sont souvent enrobés d'une certaine vision ne correspondant pas à la pratique de terrain.

Cinéma

- Dans *Le Silence des agneaux* (1991) de Jonathan Demme.
- Dans *Copycat* (1995) de Jon Amiel.
- Dans *Profession profiler* (2004) de Renny Harlin.

Télévision

- Dans la série *Profiler* (1996-2000).
- Dans la série *Esprits criminels*, mettant en scène des profilers de différents domaines afin d'élucider les meurtres les plus complexes.
- Dans la série *Millenium* (1996), mettant en scène Frank Black, un homme qui possède le don de deviner les motivations des tueurs en série.
- Dans la série *Hannibal*, mettant en scène Will Graham (interprété par Hugh Dancy) un profiler travaillant au département des sciences comportementales du FBI.
- Dans la série *Profilage*, mettant en scène une jeune profileuse nommée Chloé St Laurent puis Adèle Delettre.
- Dans la série *Fortier*, mettant en scène le docteur Anne Fortier, psychologue et profileuse au SAS (Service Anti-Sociopathe).
- Dans la série *Prison Break*, mettant en scène Alexander Mahone du FBI, profiler chargé de retrouver les huit évadés de la prison de Fox River au cours de la saison 2.
- Dans la série *The Blacklist*, mettant en scène la profileuse du FBI Elizabeth Keen qui se voit obligée de travailler avec un criminel influent.
- Dans la série *Dexter*, mettant en scène Franck Lundy, un profiler du FBI travaillant sur l'histoire du Tueur de la Trinité.
- Dans la série *Mindhunter*, mettant en scène Holden Ford, un agent spécial du FBI qui définit le concept de tueur en série et met progressivement au point les bases du profilage américain dans les années 1970.
- Dans la série *Criminal Minds* ^(en), mettant en scène des agents du NCI, unité des enquêtes criminelles nationale, composé de profilers.
- Dans la série *Manhunt: Unabomber*, qui raconte l'enquête sur Theodore Kaczynski

(Unabomber).

- Dans la série *Prodigal Son*.

Jeu vidéo

- Dans le jeu vidéo *Heavy Rain*, l'un des quatre personnages qu'incarne le joueur est un profileur du FBI, Norman Jayden.

Notes et références

- (en) Tim Newburn, *Handbook of Criminal Investigation*, Willan Publishing, 2007, 701 p. (ISBN 978-1-84392-187-5 et 1-84392-187-1), p. 493
- Stéphane Bourgoïn, émission *L'heure du crime* sur RTL, 30 mars 2012.
- Entrevue de Stéphane Bourgoïn (<http://www.lemague.net/dyn/spip.php?article1528>).
- Émission PJ de LCI radio du 09/03/10 (<http://lci.tf1.fr/france/societe/2010-03/profession-profileur-5763308.html>).
- Chaignon, Vuidard, « L'analyse comportementale et l'enquêteur: un partenariat de confiance », *Revue française de criminologie et de droit pénal*, vol. 2, 2 avril 2014 (lire en ligne (<http://www.rfcdp.fr/numeros/numero-2-avril-2014#more-130>)).

Annexes

Bibliographie

- Stéphane Bourgoïn, *Le Livre Noir des Serial Killers : Dans la tête des tueurs en série*, réédition 2010.(imposture admise en avril 2020.)
- Ann Wolbert Burgess, Allen G. Burgess, John E. Douglas et Robert Ressler, *Crime Classification Manual*, 1995.
- Patricia Cornwell, *Portrait d'un tueur : Jack l'Éventreur affaire classée*.
- John E. Douglas, *Agent Spécial du FBI : J'ai Traqué des serial killers*, 1997.
- John E. Douglas, *Agent Spécial du FBI : Enquêtes sur les serial killers*, 1999.
- John E. Douglas, *Agent Spécial du FBI : Prédateurs et Victimes*, 2005.

Articles connexes

- Psychologie
- Criminologie
- David Meirhofer
- Profilage politique
- Violent Criminal Apprehension Program

Liens externes

- (de)/(en) Swiss Criminal Profiling Scientific Research Site (bibliographies, articles scientifiques, méthodes de *profilage criminel*, etc.) (<http://www.criminalprofiling.ch/>)
- [PDF] Rapport rendu en 2003 à Dominique Perben (<http://www.justice.gouv.fr/publicat/rapp>)

Ce document provient de « https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Profilage_criminel&oldid=182588403 ».

La dernière modification de cette page a été faite le 4 mai 2021 à 20:50.

Droit d'auteur : les textes sont disponibles sous licence Creative Commons attribution, partage dans les mêmes conditions ; d'autres conditions peuvent s'appliquer. Voyez les conditions d'utilisation pour plus de détails, ainsi que les crédits graphiques. En cas de réutilisation des textes de cette page, voyez comment citer les auteurs et mentionner la licence.

Wikipedia® est une marque déposée de la Wikimedia Foundation, Inc., organisation de bienfaisance régie par le paragraphe 501(c)(3) du code fiscal des États-Unis.

Politique de confidentialité

À propos de Wikipédia

Avertissements

Contact

Développeurs

Statistiques

Déclaration sur les témoins (cookies)